https://ecoleetsociete.se-unsa.org/Une-circulaire-de-rentree-qui-ne-repond-pas-aux-besoins-de-l-Ecole

Une circulaire de rentrée qui ne répond pas aux besoins de l’École

- Fil d'actu -

Date de mise en ligne : lundi 7 juillet 2025

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

À la veille du dernier jour de classe, lorsque les personnels se préparent à partir en vacances, le ministère publie la circulaire de rentrée. Elle arrive trop tard pour préparer la rentrée mais surtout, elle ne répond pas aux besoins de l'École.

13 pages sans parler des personnels

Hormis le volet consacré à la formation initiale et continue, cette circulaire n'offre aucune perspective d'évolution pour les personnels. Carrière, reconnaissance salariale, amélioration des conditions de travail : rien n'est évoqué.

Et pourtant, alors que l'attractivité du métier s'effondre et que la souffrance au travail se fait chaque jour plus perceptible, cette circulaire aurait pu constituer le cadre idéal pour que le ministère amorce enfin la mise en œuvre d'un protocole consacré à la qualité de vie et aux conditions de travail (QVCT). Cela aurait permis de traiter pleinement les enjeux liés aux conditions d'exercice du métier.

Elle aurait également pu être l'occasion d'annoncer des mesures concrètes visant à alléger la charge des directeurs et directrices d'école, alors même qu'un nouveau référentiel de direction est en cours d'élaboration.

Au lieu de cela, c'est en creux que l'on mesure déjà les répercussions sur nos conditions de travail : de nouvelles missions émergent - référent *orientation*, référent *santé mentale* - sans que leur statut, leur reconnaissance ou leur encadrement soient précisés. Si la tendance se poursuit, nous risquons de devenir davantage référents que enseignants !

Cette approche fragmentée met une nouvelle fois en lumière le cloisonnement toujours présent au sein du ministère entre les problématiques des élèves et celles des personnels. Au SE-Unsa, nous réaffirmons avec force que les conditions d'apprentissage sont indissociables des conditions de travail des professionnels. Dans une perspective de vivre-ensemble, il est essentiel d'engager une réflexion commune et structurée prenant en compte ces deux versants.

Un angle mort : la vie scolaire

C'est malheureusement un mal récurrent ces dernières années, mais cette circulaire semble oublier le rôle primordial de la vie scolaire dans le second degré. La deuxième partie consacrée à *bâtir une école de l'engagement, de la justice et de la responsabilité* était l'occasion de réaffirmer la place de la vie scolaire, CPE et AED, pour lutter contre le harcèlement et les discriminations ou pour faire de nos élèves des citoyens respectueux. Un mois après le drame de Nogent-sur-Marne, le SE-Unsa attendait quand même une reconnaissance pour ces personnels.

Ce que le SE-Unsa aurait aimé y voir

Cette circulaire fait une liste de vœux pieux qui n'auront aucune traduction concrète sur le terrain sans moyens supplémentaires. Elle réaffirme aussi les politiques actuelles sans jamais penser à les infléchir quand bien même la preuve est faite de leur inefficacité.

Le SE-Unsa attendait des annonces concernant les groupes de besoin au collège. Notre enquête*, comme la mission de l'inspection générale** montre que ce dispositif est inefficace, qu'il n'améliore pas les conditions d'apprentissage des élèves, qu'il n'améliore pas la vie scolaire et qu'il détériore les conditions de travail des enseignants. Que faut-il de plus pour se rendre à l'évidence et changer ce dispositif ?

Cette circulaire évoque l'éducation prioritaire tout en occultant l'urgence de revoir la carte qui date de 2015. Grâce au

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ

SE-Unsa des centaines d'écoles, de collèges et de lycées ont écrit à la ministre pour lui demander un classement en Rep ou Rep+, notamment des écoles orphelines, grandes perdantes du système actuel.

Concernant le lycée professionnel, on note une légère ouverture sur l'annonce d'un bilan du parcours différencié « Y ». Le SE-Unsa, fort de son enquête sur le « Y », demande une remise à plat de la réforme de l'année de terminale tant les dysfonctionnements et l'absentéisme des élèves sont grands***.

Enfin, l'École inclusive est réduite au déploiement des pôles d'appui à la scolarisation (PAS) qui se font pour la majorité d'entre eux sans moyens propres (donc pris sur la carte scolaire) et sans avoir correctement défini leur place par rapport aux Rased et aux Pial lorsqu'ils subsistent. C'est ainsi qu'il n'y a pas un mot pour les AESH pour lesquels le SE-Unsa revendique la création d'un corps de fonctionnaires de catégorie B.

>> *Lire notre article : Enquête du SE-Unsa sur les groupes au collège : un bilan très négatif

>> ** Lire notre article : Groupes au collège : un premier bilan défavorable, qui confirme nos craintes

>> *** Lire notre article : Notre enquête sur le Y : vos réponses entendues au ministère

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ